VIVRE À FLÉMALLE

LA COM' COMMUNALE

Magazine d'informations communales **DÉCEMBRE 2023**



Crédit photo : Adobestock

Ed.resp. : Sophie THÉMONT, Bourgmestre - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle



DE G. À D. : VERONIQUE PASSANI - MARC D'JOOS - FRÉDÉRIC VANDELLI - MARIE-HÉLÈNE JOIRET - SOPHIE THÉMONT - FABIAN PAVONE - JÉROME DISTER

Meilleurs voeux

Le Collège communal de Flémalle
vous souhaite de bonnes fêtes ainsi qu'une
excellente année 2024 !



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Avec l'arrivée de cette année 2024, c'est aussi la dernière ligne droite de la législature communale qui se dessine, et le moins que l'on puisse dire c'est que la période écoulée aura été lourdement impactée par les diverses crises; sanitaire, géopolitique et économique. Des crises qui auront pesé de tout leur poids dans la conduite des affaires communales.

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, les médias se font l'écho d'une inflation qui affiche (enfin !) un léger recul, laissant entrevoir une période d'accalmie sur le terrain d'un pouvoir d'achat mis à mal depuis de longs mois et qu'à notre niveau, nous tentons sans cesse de rebooster en dépit du déficit de financement dont souffrent, de manière générale, les pouvoirs locaux.

On le voit, les obstacles à la bonne marche des choses ont été - et sont encore - nombreux. Il n'en est cependant aucun qui soit assez insurmontable pour entamer notre volonté et notre détermination à agir en faveur du bien-être et de l'épanouissement de la population flémalloise.

J'en veux pour preuve les contorsions budgétaires et administratives auxquelles il a fallu se livrer chacune de ces dernières années, tantôt pour soutenir les divers acteurs de la vie communale durant la pandémie, tantôt pour venir en aide aux ménages les plus fragilisés, tantôt encore pour mener à bien les projets que nous portons depuis 5 ans.

Ces projets ont été pensés et décidés au lendemain des dernières élections avec pour seul objectif d'améliorer la condition de chacune et de chacun de nos concitoyens. Ils ont effectivement été mis en chantier et ils seront évalués dans les prochaines semaines avec toute l'objectivité voulue dans un bilan de législature qui sera communiqué en toute transparence à la population au moment de remettre entre ses mains la confiance qu'elle nous avait accordée.

Il s'agit là, je le pense, du mécanisme le plus élémentaire d'une démocratie représentative. Une démocratie que nous souhaitons toujours plus participative également tant il est vrai qu'entre deux échéances électorales, les priorités et préoccupations de la population sont amenées à évoluer et qu'il nous appartient d'en tenir compte.

En tout état de cause, nous veillerons particulièrement à ce que ces principes de citoyenneté soient consolidés et pérennisés à Flémalle pour les mois et les années à venir.

En attendant ces futures échéances, la nouvelle année aura pris cours avec son lot de vœux les plus divers. Je vous souhaite d'ores et déjà qu'ils se réalisent dans toute la mesure du possible et que 2024 vous apportera ce à quoi vous aspirez.

Excellente année à toutes et tous !

La Bourgmestre,



Sophie THéMONT

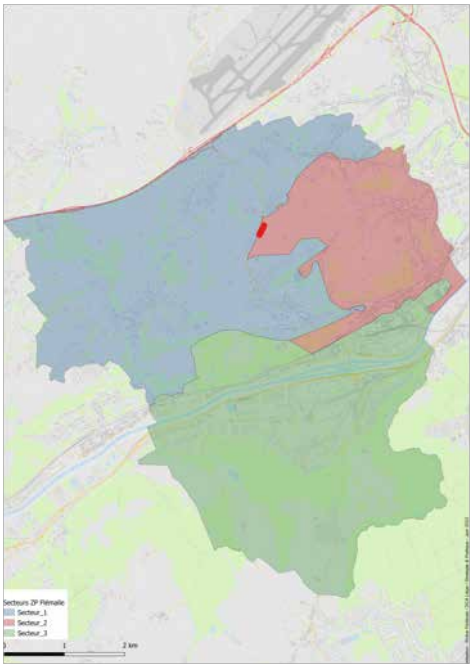
SOMMAIRE

Sécurité et proximité p4
Propreté publique p6
Tourisme et loisirs p8
Enfance - Enseignement p11
Affaires patriotiques p12
Bâtiments communaux p13
Energie - Logement p14
Bien-être animal p16
Citoyenneté p17
Adl p18
Actions sociales p20
CCCA - Croix-rouge - Participation citoyenne - Sport p21
Noces p22
Centenaires p23
Sowaer p24
Maison des Hommes p25
Tribune libre aux partis politiques p26

Zone de Police Locale,

Depuis le 1er septembre, notre Zone de Police a connu des changements structurels significatifs sous la direction énergique du Chef de corps de la police locale de Flémalle, le Commissaire divisionnaire Nicolas SOULET.
Parmi ces transformations majeures, nous pouvons souligner la fusion des services d'intervention et de quartier au niveau du commissariat des Trixhes sous la direction de la proximité et de la sécurisation, visant à promouvoir une polyvalence nuancée et une coordination plus étroite dans nos missions de proximité.

Notre Zone de Police a également été découpée géographiquement en 3 secteurs en tenant compte de différents paramètres dont la concentration de la population et les anciens quartiers existants. Les Inspecteurs d'intervention et de quartiers ont été regroupés et répartis par équipes de secteur. L'objectif de cette réorganisation tend à renforcer l'implication de chaque policier sur le terrain et sa réactivité face aux problèmes rencontrés sur un secteur.



Pour savoir qui est votre Inspecteur de quartier en fonction de votre rue, vous pouvez aller sur le site de la police locale de Flémalle via l'adresse internet : **https://www.police.be/5282/contact et cliquer sur « Votre quartier ».**

Pour toute **demande d'intervention urgente** (agissements suspects, intervention nécessitant un déplacement/un constat, mise en danger de personnes, toute situation d'urgence en général), il y a lieu de former le **101**.
Concernant les **demandes non urgentes**, le **n° général 04/234.88.88** (n° général des Trixhes) reste d'application.

Les Inspecteurs de quartier peuvent être contactés sur leur n° de gsm. Pour ces situations, vous pouvez également contacter le **04/234.88.88 ou l'adresse mail : zp.flemalle.DPS@police.belgium.eu.**

Nous rappelons aux citoyens que l'accueil pour les plaintes mis en place depuis 2018 au commissariat des Trixhes est maintenu. **Les citoyens ont la possibilité de prendre un rendez-vous pour un dépôt de plainte en matinée via le numéro général 04/234.88.88**. Nous conseillons vivement aux citoyens de prendre rendez-vous pour éviter une trop longue attente.
Les heures de prise de plaintes sont prévues comme suit : commissariat des Trixhes (rue de l'Arbre Saint-Michel 1 à Flémalle) de 9h à 17h du lundi au jeudi ainsi que les weekend et jours fériés et de 10h à 18h le vendredi.

En parallèle, nous avons renforcé notre direction opérationnelle qui joue désormais un rôle central dans la gestion des informations et des opérations. Cette direction est responsable de la coordination, de la planification et de la gestion des événements.

Un autre ajout essentiel à notre organisation est la création d'un **service dédié à la sécurité routière**, qui renforcera notre engagement et nos actions au bénéfice de la sécurité des usagers de la route.

Enfin, une **nouvelle direction stratégique** a également vu le jour. Parmi ses missions nous pouvons, entre autres, citer l'amélioration de la communication interne, la gestion des risques, l'optimisation de notre organisation dans son ensemble, ainsi que le développement de notre Plan Zonal de Sécurité.

Tous ensemble, notre priorité demeure la garantie de la sécurité des citoyens et l'amélioration continue du service que nous offrons à la population.

ATTENTION !

Pour toute intervention urgente, situation suspecte ou nécessitant le déplacement d'une équipe de police et/ou un constat sur place, merci de composer **UNIQUEMENT le numéro 101**. Le service 101 est chargé d'envoyer les équipes de police.
Pour les autres demandes (ex. : demande administrative, contact avec un Inspecteur de quartier, etc.), le numéro général **04/234.88.88** est maintenu.

Quelques faits marquants sur notre Zone de Police

Une voiture dans les airs

Ce 30 mars, notre commune a été sous les feux des projecteurs à la suite d'un accident spectaculaire survenu sur notre territoire et filmé par des caméras de surveillance.
Un conducteur circulant à bord de son véhicule sur le Quai du Halage en provenance de Jemeppe a percuté



le rond-point situé au carrefour du Quai du Halage et de la rue Passage d'Eau à Flémalle. Le véhicule a ensuite littéralement décollé dans les airs de façon impressionnante. Sous l'importance du choc, le véhicule a traversé le mur du hall omnisports pour s'écraser dans la salle de sport.

Cette intervention a nécessité de nombreux moyens. En effet, 6 Inspecteurs de police ainsi que leur Chef d'équipe sont intervenus sur les lieux de l'accident. Les intervenants, arrivés très rapidement sur place, ont pu prendre les premières mesures urgentes tant au niveau de la sécurisation des lieux que de l'appui aux premiers secours du conducteur.
Le SMUR, les pompiers, deux intervenants psychosociaux de la Croix-Rouge et notre Service d'Assistance Policière aux Victimes ont dû également être activés dans le cadre de la gestion de cet évènement. Grâce à une bonne coordination interdisciplinaire, la situation a pu être géré eau mieux.

Vu la gravité des faits, notre Bourgmestre ainsi que le Chef de Corps de la police locale de Flémalle se sont également rendus sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation et prendre les mesures utiles.

Fort heureusement, aucun autre blessé que le conducteur lui-même n'a été à déplorer ce jour-là.

Occupation d'Engie : Succès malgré un défi de taille

Courant du mois de juillet, l'occupation du site d'Engie à Flémalle par le mouvement Code Rouge s'est terminée après quatre jours de mobilisation intense. La Zone de Police a dû relever le défi de maintenir la sécurité tout en permettant la libre expression des manifestants. Elles ont été renforcées par des unités spécialisées de la police fédérale pour garantir le bon déroulement de l'événement.

La Zone de Police et ses partenaires ont été amenés à travailler 24h/24 durant 4 jours d'affilée. Cet évènement a généré des milliers d'heures de travail pour l'ensemble des membres de la police fédérale et de la police locale.

Malheureusement, après le départ des activistes, des dégradations ont été constatées sur le site, faisant l'objet de poursuites judiciaires. Malgré ces incidents, l'ensemble des acteurs impliqués, les autorités communales, les activistes et Engie, ont exprimé leur satisfaction quant à la gestion de l'événement. Cette mobilisation a souligné l'importance du dialogue sur les questions environnementales et de justice sociale.

Succès du Service Judiciaire de la Zone de Police : Démantèlement d'une escroquerie aux cartes bancaires à Flémalle

Le service judiciaire de la Zone de Police de Flémalle a accompli un travail remarquable en démantelant un phénomène émergent qui ciblait les cartes bancaires en cours d'acheminement sur la Zone de Police. Cette opération a été le fruit d'une enquête complexe qui a permis d'identifier un suspect clé. Lors d'une perquisition à son domicile, des preuves substantielles ont été découvertes, confirmant les soupçons.

Le suspect a rapidement avoué sa participation à de nombreux actes délictueux qui avaient un impact significatif sur les citoyens flémallois. Cette réussite souligne l'engagement de la Zone de Police à garantir la tranquillité des résidents locaux. Cette opération démontre également la vigilance constante de la police face aux nouvelles menaces émergentes et son efficacité dans leur résolution.

Des missions de plus en plus complexes

Lors de ces différentes interventions, nous avons pu compter sur la réactivité et l'efficacité des intervenants policiers ainsi que sur une bonne coordination sur le terrain.

Ces interventions mettent en exergue les situations de plus en plus complexes auxquelles nos services de police sont confrontés et pour lesquelles nous nous devons d'apporter une réponse efficace.

Ces événements nous rappellent ainsi que, en plus de ses missions quotidiennes, une Zone de Police doit être prête à gérer efficacement des situations de crise telles que des catastrophes, des manifestations d'envergure ou des accidents graves.



De là découle tout l'enjeu pour nos citoyens flémallois de pouvoir bénéficier d'une police professionnelle et bien équipée ainsi que d'effectifs en suffisance afin de pouvoir réagir rapidement et efficacement en cas de situation d'urgence. Cette vision est d'ailleurs portée par notre Bourgmestre.



L'entretien des trottoirs, un geste citoyen pour la sécurité et la propreté publique

Des trottoirs bien entretenus contribuent à la propreté publique mais ils permettent aussi aux piétons de circuler en toute sécurité.

En hiver, on dégage son trottoir afin de permettre aux piétons de circuler sans risquer de glisser sur la neige ou le verglas. C'est une habitude que les citoyens perpétuent de génération en génération. Ce que l'on sait moins, c'est que ce geste citoyen découle de la responsabilité qui incombe à chaque riverain d'entretenir régulièrement le trottoir (ou l'accotement) longeant la propriété qu'il occupe, en tant que propriétaire ou locataire.

Outre le déneigement, cet entretien régulier implique également le nettoyage du filet d'eau, le désherbage du trottoir et le fauchage des accotements végétaux.

Le maintien des trottoirs en bon état toute l'année contribue aussi à améliorer la propreté et la convivialité des quartiers. Par ailleurs, le nettoyage des filets d'eau est indispensable pour assurer un fonctionnement optimal du réseau d'égouttage. Un avaloir encrassé empêche l'écoulement des eaux et risque donc de provoquer des débordements inondant la voirie et les habitations.



La base légale : l'article L2.42 du règlement général de police

Tout riverain d'une voie publique est tenu de maintenir en parfait état de conservation et de veiller à la propreté, au fauchage éventuel de l'accotement, du trottoir et du filet d'eau aménagés bordant la propriété qu'il occupe.

Tout riverain d'une voie publique est tenu d'enlever les végétations spontanées des filets d'eau, trottoirs ou accotements bordant la propriété qu'il occupe.

Pour les filets d'eau et les trottoirs construits en dur, le nettoyage à l'eau doit être effectué chaque fois que nécessaire, […]

[…]le riverain est tenu de veiller à la propreté de l'accotement aménagé, du trottoir et du filet d'eau bordant la propriété qu'il occupe sur une distance minimale de 2 mètres le long de sa propriété.

Sont notamment tenus de l'exécution des dispositions contenues aux paragraphes 1 à 4 :

a) Tous les occupants d'une habitation familiale ;

b) Les propriétaires d'immeubles inhabités ou de propriétés non bâties, ou ceux qui en ont la garde en vertu d'un mandat.

c) Les propriétaires, locataires ou ceux qui les représentent. A défaut de convention contraires entre parties, l'entretien sera assuré par les occupants du rez-de-chaussée, pour la partie qui les concerne. Si le rez-de-chaussée n'est pas habité, l'entretien est à charge des occupants des étages supérieurs en commençant par le 1er étage.



Marathon de la Propreté

La Commune de Flémalle renforce son engagement dans la lutte contre l'abandon des déchets sur la voie publique !



Du 16 au 20 octobre, la 3ème édition du Marathon de la Propreté a eu lieu en Wallonie, à l'initiative du Département de la Police et des Contrôles du SPW et de Be WaPP en collaboration avec les communes et la police. La Commune de Flémalle y a pris part et mis en place, pour l'occasion, plusieurs actions concrètes en matière de répression, de sensibilisation, d'éducation et de communication.

Aux côtés de la police, les agents en charge de la répression ont mis tout en œuvre pour identifier les auteurs d'abandon de déchets sur la voie publique et de dépôts clandestins afin que ceux-ci soient sanctionnés.

81 dépôts clandestins ont ainsi été repérés du lundi au jeudi.

"Nous avons souhaité participer à cette vaste opération, explique Mme Sophie THEMONT, Bourgmestre de Flémalle, *pour apporter un coup de projecteur sur le fléau que représentent les déchets abandonnés dans notre commune. C'est une façon pour nous de donner un signal fort aux personnes qui croient encore que l'espace public est une poubelle et de montrer à la grande majorité des citoyens qui respectent les règles que la commune agit pour le bien-être de tous."*

Conjointement à ces actions, la commune a également sensibilisé les citoyens au respect de la propreté des espaces publics avec :la distribution de sacs à crottes, de cendriers de poche et de poubelles de voiture à la sortie des grandes surfaces et école secondaire ainsi que la distribution de 300 flyers en porte à porte aux alentours des points noirs identifiés sur le territoire communal.



Rallye nature

Initiation à la photographie naturaliste



Balade vélo



Promenade champignons



La saison touristique s'est achevée fin octobre.
Retour en images de certaines activités organisées par l'Office communal du Tourisme.

Vous souhaitez participer à nos futures activités ?

L'agenda gratuit est à votre disposition sur simple demande à tourisme@flemalle.be
Suivez-nous également sur Facebook et Instagram.

Vivement 2024 pour partager avec vous de nouvelles aventures !



Vie de château en famille



Les Journées du patrimoine



Balade détente au hameau de Gleixhe



Balade en pleine conscience (en partenariat avec la Bibliothèque)



Balade canine

De chouettes idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année !



L'Office communal du Tourisme vous propose une panoplie de **produits artisanaux locaux et régionaux : bières, rhums, pékèt, choco, confiture, miels flémallois, vinaigres et huiles aromatiques, sirops, jus, crème de macaron,...** Mais aussi : **articles écologiques en tissus, marionnettes liégeoises, romans, livres pour enfants, cd de chants de Noël, et diverses publications sur l'histoire locale.**

Dès 20 euros d'achat, l'Office du Tourisme vous confectionne un beau panier garni !
Liste des produits disponibles sur simple demande à tourisme@flemalle.be
ou à l'Office du Tourisme, Chaussée de Chokier, 29.

Horaires d'ouverture : Lundi : sur rendez-vous - Mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30 - Jeudi : sur rendez-vous
Vendredi : de 8h30 à 12h – Sur rendez-vous l'après-midi.
Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des jours d'accessibilité jusque 17h.
Ouverture sur rendez-vous les samedi 23 et 30 décembre de 9h à 13h.



Une expérience pratique de vendanges au vignoble pédagogique de Flémalle

Ce mardi 03 octobre, le Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) organisait les vendanges de son vignoble pédagogique provincial à Flémalle. Une occasion pour les étudiants en viticulture de lier la théorie à la pratique.
Mathilde Guillaume

Le CPRAR a pour vocation la formation et la transmission de gestes et de savoirs agricoles. Ils ont mis en place plusieurs projets de formation (miellerie, maraîchage…), dont l'un des derniers venus est la formation viticole,dans le cadre du projet européen EMRWINE, visant à développer un réseau viticole dans la zone de l'Euregio Meuse-Rhin.



Un secteur en pleine expansion

Alors que le savoir-faire lié à la viticulture est encore assez méconnu en Belgique, quelques pionniers s'étaient aventurés à planter cette culture atypique pour le sol belge. Ils sont maintenant de plus en plus nombreux à se lancer, et la main d'œuvre qualifiée risque de manquer. Maxime Cromps, coordinateur du CPFAR, confirme: «En province de Liège, il y avait 36 domaines viticoles en 2018, ils sont au nombre de 78 aujourd'hui! Les vignes sont des plantes qui poussent là où d'autres n'y arrivent pas. Les vignobles belges profitent aussi du réchauffement climatique.» C'est pour répondre à cette croissance que le CPFAR a développé en 2020 un programme de formations viticoles.

Filière viticole

Lors de la formation continue courte «création d'un vignoble», les étudiants abordent divers aspects du métier: les enjeux de la diversification d'une exploitation agricole, l'étude de faisabilité (économique, infrastructures, profil de la ferme, etc.); les besoins du projet (surface de terrain, analyse de sol,exposition, matériel…)… tout en mêlant cette théorie à la pratique.
Cette formation met en avant des pratiques vertueuses, si possible en bio et avec le moins d'intrants possibles. *«Contrairement à la France qui utilise des appellations et se doit de planter certaines variétés de vignes dans certaines zones spécifiques, en Belgique, on a encore la liberté de choisir ses cépages. On peut donc les sélectionner plus résistants tout en étant tout aussi qualitatifs.»*, souligne Maxime Cromps.
Le CPFAR se veut aussi un lieu pour faire réfléchir ses étudiants sur leurs pratiques culturales. Il invite notamment régulièrement des experts lors de ses formations, mais aussi de conférences plus ponctuelles sur des actualités (changement de législation, nouvelles techniques…).

Maxime Cromps est fier de ce nouveau programme de formation: *«C'est quelque chose qui n'existait pas encore, on écrit l'histoire avec cette formation, on met les choses en place. L'offre est encore en train de se structurer, mais elle intéresse. En 2022, c'est 250 personnes qui sont venues suivre des formations continues sur le vignoble et qui y ont appris les gestes de bases nécessaires à la pratique culturale de la viticulture!»*

Un outil pratique

La Province de Liège, voyant l'engouement pour la viticulture dans ses contrées, a acquis pour le CPFAR un vignoble de 1,3Ha, un des plus vieux de la province avec des vignes de 18 à 26 ans, mais aussi un des premiers vignobles du renouveau wallon. C'est un outil pédagogique très utile pour les étudiants, qui peuvent l'utiliser comme terrain de jeu et d'apprentissage. Ils ont le droit d'y pratiquer ce qu'ils ont appris en cours sur des plants d'un certain âge, tout en ne craignant pas de faire des erreurs qui compromettraient une récolte pour un producteur.

Sensibilisation

Les étudiants du pôle agronomique de La Reid, de l'IPEA (Institut Provincial d'Enseignement Agronomique) avec ses sections horticoles et agricoles, ainsi que de la HEPL (Haute École de la Province de Liège) avec son Bachelier en agronomie, option techniques viti-vinicoles, ont pu participer aux vendanges de ce vignoble pédagogique le 3 octobre. *«L'an passé, 3 étudiants avaient choisi l'option viticulture du bachelier, cette année, ils sont 6: les chiffres ont déjà doublé!»* sourit Maxime Cromps.
Cette récolte, si elle n'a pas vocation de produire pour la vente, est une opportunité unique pour les étudiants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris lors de leurs cours, ainsi qu'une première expérience de vendanges pour certains d'entre eux! Cet événement fut aussi l'occasion de les sensibiliser à l'importance de la viticulture et à son essor au sein de la province de Liège.
Et pourquoi pas, d'inspirer de futures vocations viticoles?

En savoir plus sur les formations agricoles du CPFAR ?
www.provincedeliege.be/fr/cpfar/formationsagricoles





Crédits photos: Préhistomuseum

A la rencontre du Père Noël à Ramioul

C'est le retour du Père Noël à Flémalle ! Pour le début des vacances d'hiver (26 au 30 décembre), le Préhistomuseum propose en effet un voyage magique au pays des rennes du Père Noël.

Le célèbre personnage se repose dans la forêt de Ramioul ; de quoi vivre une rencontre au coin du feu, loin de la foule, pour découvrir la vraie vie de cet homme plein de mystères, authentique éleveur de rennes.



Le Père Noël ne vit pas dans les centres commerciaux ou dans les supermarchés, bien sûr. Mais alors à quoi ressemble la vie de cet homme qui est au cœur de toutes les attentions pendant 10 jours ?
Que fait-il lorsqu'il n'escalade pas les cheminées des villes, lorsque son traineau se pose dans la steppe glacée ?

C'est tout simple : il s'occupe de ses rennes. Comme beaucoup d'habitants du Grand Nord, il est un éleveur. Quand les guirlandes s'éteignent, quand les sapins désertent nos maisons, le Père Noël s'en retourne à son troupeau.



Cette année donc, avant de quitter nos régions, il fait une pause dans la forêt du Préhistomuseum pour reposer ses fidèles rennes avant le grand voyage.
Une occasion unique de l'approcher en toute simplicité au cœur de la nature.

Plus d'infos sur www.prehisto.museum

Un premier carnaval préhistorique

Pendant les vacances de détente (24 février au 10 mars 2024), le Préhistomuseum a prévu un programme avec des animations spéciales autour du **déguisement et de l'habillement préhistorique**.

Préparez déjà vos massues, os dans les cheveux, peaux de bêtes et autres accessoires mythiques pour le premier carnaval préhistorique.



Un incontournable !

Le Guichet Unique de l'Enfance

Souvenez-vous, il était tout beau, tout neuf et a été inauguré, au sein de l'Echevinat de l'Enfance, en décembre 2022…

Et oui, vous l'aurez deviné, c'est le Guichet Unique de l'Enfance.

Pour rappel, il a été initié, dans le cadre du PST (Plan Stratégique Transversal), par la commune de Flémalle en 2018. De par ses 86 actions claires, budgétisées et contenues dans un échéancier, il dresse, autour de cinq axes majeurs, le futur paysage de la commune.

Permettre l'épanouissement des enfants et plus particulièrement des plus démunis est une mission des pouvoirs publics.
Un Guichet Unique de l'Enfance pouvait y contribuer. Désormais, **ce service guide et accompagne les démarches des citoyens, des acteurs sociaux et de la petite enfance, dans leur recherche de mode de garde ou dans le but d'ouvrir une structure d'accueil pour les enfants.** Il peut également proposer aux interlocuteurs, petits et grands, un panel d'activités.

Il est situé rue Maréchal Foch, 3 à Flémalle (devant la caserne des pompiers).

Que devient-il ?

Après 9 mois de fonctionnement, **1.500 demandes ont été traitées** via de nombreux canaux de communication, tels que les appels téléphoniques, les e-mails, les courriers et les visites.

Il renseigne aussi bien les parents que les professionnels sur les crèches, les stages, les vaccinations, les salles pour un anniversaire, les fêtes foraines, les animations d'halloween, les bourses de jouets…

En bref, il peut vous documenter sur les nombreuses activités culturelles, sportives, récréatives pour les enfants âgés de 3 mois à 12 ans.

Une collaboration avec tous les acteurs

Cette collecte de données ne peut évidemment s'opérer sans la précieuse aide des acteurs de terrain et des organisateurs qui communiquent au Guichet Unique de l'Enfance les manifestations communales.

Dès lors, si vous aussi, vous voulez contribuer à la vie associative, culturelle et récréative de votre commune, si vous aussi vous organisez des activités, si vous aussi, vous voulez les partager avec le plus grand nombre**, n'hésitez pas à contacter le Guichet Unique de l'Enfance au 04/235 11 34 ou sabine.maquet@flemalle.be.**

Ecole communale d'Ivoz | Inauguration de la toute nouvelle ludothèque

Le 6 octobre, l'ensemble de l'équipe éducative de l'école d'Ivoz a eu le plaisir de présenter au public, et en présence de notre Bourgmestre Madame Sophie Thémont, sa nouvelle ludothèque. Conçue pour offrir un environnement accueillant et stimulant où les enfants et les adultes peuvent jouer, apprendre et interagir, elle comprend une large gamme de jeux de société, de jouets éducatifs et de ressources pour encourager la créativité, la collaboration et le développement personnel.
À l'initiative des classes de troisième et quatrième primaires de Madame Françoise Fraiture, ce nouvel espace se veut également un lieu de motivation pour l'ensemble des élèves afin de travailler de manière ludique une multitude d'apprentissages comme la coopération ou la communication.



Ecole de la Fontaine | Quand la musique s'invite en classe

Cette année est rythmée par l'expérience des animateurs des Jeunesses Musicales qui se font un plaisir de faire découvrir aux élèves de l'école de la Fontaine les différentes facettes de la musique.
C'est par le biais des sons que les enfants de la première maternelle à la sixième primaire vont apprendre à bouger, à danser, chanter et jouer. Les différentes cultures et traditions seront également abordées au travers de différents ateliers.
Les objectifs pédagogiques sont d'éveiller la curiosité et la sensibilité de chacun, d'explorer des univers nouveaux, de convoquer le plaisir, de transférer et d'agir dans le domaine vocal, verbal, rythmique, instrumental et corporel, d'augmenter la confiance en soi, d'explorer ses capacités créatrices et de s'épanouir dans les différentes facettes de sa personnalité.
Comme disait Victor Hugo : « La musique c'est du bruit qui pense ».

LES CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Où et pourquoi ?

Au vu de l'actualité dramatique de ces dernières années et des actes de guerre qui se produisent un peu partout dans le monde, il est plus que jamais de notre devoir d'entretenir la mémoire des 2 conflits mondiaux, de ces abominations et de ceux qui en furent victimes. Mais pourquoi perpétuer cette tradition?

La participation aux commémorations patriotiques est primordiale, car cela renforce le lien entre les citoyens et leur histoire collective. Ces cérémonies permettent de se souvenir des sacrifices passés, de célébrer les valeurs fondamentales de notre démocratie, de préserver la mémoire collective et de transmettre les leçons du passé aux générations futures.

Voici chers lecteurs, un aperçu des différentes cérémonies commémoratives ayant lieu chaque année sur notre commune.

Les commémorations du 8 mai - Fin de la seconde guerre mondiale



Chaque année, les représentants des associations patriotiques et les autorités communales parcourent la commune afin de se recueillir et fleurir chacune des 7 stèles commémoratives en présence des enfants des écoles flémalloises qui honorent la mémoire des « morts pour la patrie ».

La cérémonie du souvenir au fort de Flémalle en mai



Le fort de Flémalle a été, lors des deux conflits mondiaux, un des 12 forts composants la position fortifiée de Liège. Cette cérémonie rend hommage aux combattants qui sont tombés et se déroulent toujours vers le 15 mai, date de la prise du bâtiment par les allemands.

La commémoration au Refuge du saumon (Trixhes)



Cette commémoration rend hommage à trois résistants qui, au prix de leur vie, ont combattu pour la liberté. Le refuge du saumon, où se déroule la cérémonie, fait référence au nom de code du groupe liégeois qui dans les premiers jours de septembre 1944, tenta de déloger des soldats allemands retranchés dans un bunker situés aux Trixhes.

La commémoration en hommage aux aviateurs américains (Ivoz-Ramet)

Cette commémoration rend hommage aux 2 aviateurs américains, le Colonel THORNBURG et le Sergent-Chef MIKEMAN, qui, en 1944, une fois leur avion touché, ont préféré s'écraser hors des quartiers urbains plutôt que de s'éjecter afin de préserver la population locale. Cette année, la cérémonie fut particulièrement émouvante puisque la famille MIKEMAN nous a fait l'honneur de sa présence.



D' autres commémorations importantes se sont déroulées, en présence d'écoliers des écoles flémalloises, aux alentours du 11 novembre afin de commémorer l'armistice de la 1ère guerre mondiale.

Les grandes manœuvres continuent ...

TRAVAUX DE RÉNOVATION A L'ÉCOLE DE RAMET - partie Primaire



La rénovation globale de l'école de Ramet partie primaire (4 classes) et de la salle de sport (y compris sanitaires, vestiaires et salle tennis de table) a été lancée début 2023.

La première phase des travaux, qui est en cours de finalisation, portait sur le remplacement de la toiture, la rénovation des façades y compris une protection hydrofuge, le remplacement des châssis et des revêtements des sols, la mise en conformité de l'installation électrique, la rénovation des sanitaires. Mais aussi la création des faux plafonds isolés ainsi que l'isolation intérieure des murs et des sols, le tout pour un montant de 750 000 euros.







Enfin, un système de ventilation double flux a été installé et permettra la récupération de la chaleur pour les classes.

La deuxième phase des travaux de rénovation a été approuvée par le conseil communal du mois de septembre 2023 et devrait débuter dans le courant du premier trimestre 2024.

Ce chantier se déroulera en 2 lots.
D'abord, il sera procédé à la rénovation du système de chauffage et de désamiantage ainsi que la rénovation des autres façades non traitées en phase 1 et des peintures intérieures, pour un montant total des lots de 350 000 euros.

Affaire à suivre

Plateforme de Rénovation Locale

Un accompagnement gratuit pour vos travaux de rénovation !



Retour sur la seconde édition du Salon de l'Energie et du Logement du 07 octobre 2023

Près de 200 visiteurs ont eu l'occasion de rencontrer des acteurs clefs en matière de logement, d'économie d'énergie, de rénovation et de primes et aides disponibles à la salle Louis Melin, le samedi 7 octobre.

Outre les services communaux, du CPAS et de la région wallonne, étaient présentes des entreprises telles que Wikipower, Wuidar, Roufosse, Vecturia, Isolservices et Nuisibles système.
Diverses conférences ont également rythmé cette journée riche en informations.

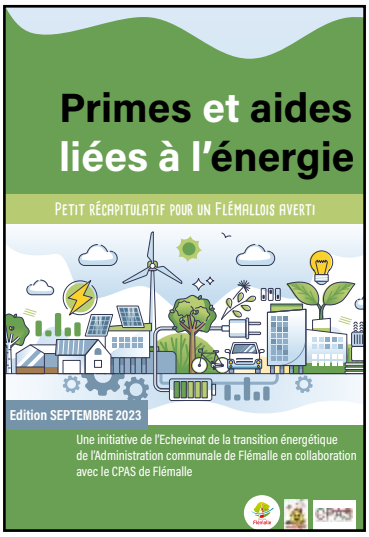


Si vous n'avez pas pu vous rendre à ce salon ou que vous vous posez encore des questions, sachez que vous pouvez retrouver les liens vers toutes les informations utiles dans la brochure **« Primes et aides liées à l'énergie – petit récapitulatif pour un Flémallois averti».**

Celle-ci est disponible sur notre site internet ou en version papier à l'accueil du château communal.

Pour toute information,

Maison de L'énergie et du Logement
Grand'Route 267
Sur rendez-vous au **04/234.89.17**
marie.balland@flemallebe



Augmentation du montant des primes énergie et salubrité de la région wallonne depuis le 1er juillet 2023

Depuis quelques mois, les montants de base des primes régionales et le plafond de subventionnement ont été revus à la hausse. L'audit Logement est quant à lui devenu moins contraignant et les procédures de demande de primes ont été simplifiées.

Quelques exemples :

Monsieur et Madame X décident de changer leur châssis. Ils ont un revenu brut de 45 000 €/an. Ils peuvent donc bénéficier d'une prime multipliée par 3. Le montant de la prime est donc de 65 € x 3 = 195 €/m². Sachant que le placement de nouvelles fenêtres coûte environ 550 €/m², cela signifie qu'un gros tiers de leur facture pourra être remboursé.

Madame Y vit seule avec ses deux enfants. Elle voudrait isoler les murs de sa maison. Elle a un revenu de 30 000 € par an. Le revenu de référence considéré est de 20 000 €/an parce qu'on déduit 5 000 € par enfant à charge. Elle bénéficie donc d'un coefficient multiplicateur de 6.
Elle a 120 m² à isoler pour un montant total isolant + crépi de 20 000 €.

Elle peut prétendre à une prime de 22 x 6 = 132 €/ m² donc pour les 120m² : 15 840 €. Madame Y, in fine, déboursera pour l'isolation + crépi de sa maison 4 160 €.

En parallèle, sachez que la Société Wallonne du Crédit Social propose des prêts à 0%. Dans ce cas, les primes viennent directement rembourser une partie de votre crédit.
De plus, l'administration communale de Flémalle octroie elle aussi des primes, les primes Eco-Logis, qui complète les primes de la région afin principalement de prendre en charge les frais de l'audit logement.

13 installations de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux

La première installation remonte à 2013, sur l'école Jean-Marie Léonard.
En 2019, le service des travaux et l'école du Gros Chêne ont été équipés de panneaux photovoltaïques.

Cet été, 3 nouvelles installations ont été posées dans le cadre du projet RénoWatt sur l'école Jean Beulers, l'école des Awirs et l'E-pôle.

Et enfin, en octobre, des panneaux solaires ont été installés sur 4 écoles (Sart d'Avette 1, Cahottes, Regis Genaux et Ramioul) et 3 bâtiments administratifs (château communal, bibliothèque et JCSL).



Lutte contre les logements inoccupés

Ensemble, remettons sur le marché ces biens inutilisés

Vous n'êtes pas sans savoir que la crise du logement qui sévit dans de nombreuses régions ne fait pas exception dans notre commune. Début 2023, nous avons recensé près de 250 logements privés inoccupés.
Cependant, nous tenons à vous assurer que la lutte contre le logement inoccupé est une priorité absolue pour le service du logement de notre commune. Notre objectif est clair : remettre sur le marché immobilier ces biens inutilisés afin de répondre aux besoins de nos citoyens en matière de logement.

Pour ce faire, nous avons à dispositions des outils de dissuasions financières tels que la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ainsi que des outils législatifs qui nous permettent désormais d'agir plus rapidement et efficacement sur ces logements inoccupés.

Si vous êtes dans le cas, nous souhaitons vous rappeler que des solutions existent, et que nous sommes là pour vous accompagner à chaque étape du processus. Voici quelques-unes des options à votre disposition :

1. **Effectuer des travaux de rénovation :** Si vous possédez un bien vacant qui nécessite des réparations ou des rénovations, sachez que c'est une excellente opportunité de le remettre sur le marché en le rendant attractif pour de futurs locataires ou acheteurs. Notre service du logement peut vous fournir des informations et des conseils sur les travaux nécessaires à la conformité du bien. De plus, de nombreuses primes peuvent être obtenues pour la réalisation de travaux économiseurs d'énergie (voir notre service Energie)

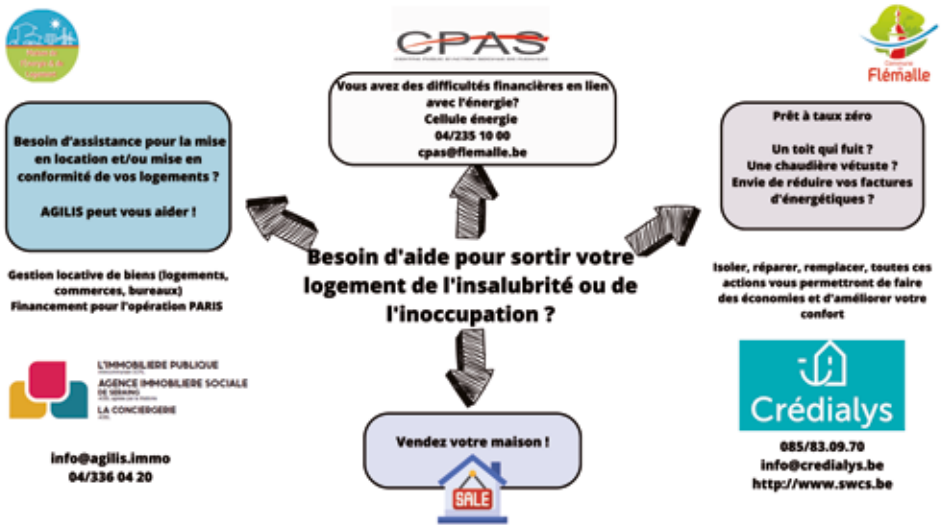
2. **Vendre votre bien inoccupé :** Si vous décidez de vendre votre propriété, vous avez la certitude que l'acquéreur de votre bien aura l'obligation de faire le nécessaire pour le remettre sur le marché immobilier. Plusieurs agences immobilières sont actives sur notre commune et disposées à vous accompagner avec professionnel dans votre démarche.

3. **Confier la gestion de votre bien à une A.I.S. :**
Les Agences Immobilières Sociales (A.I.S.) sont des partenaires précieux dans la lutte contre le logement inoccupé. L'AIS compétente pour le territoire de Flémalle est AGILIS, située à Seraing.

Il existe des avantages significatifs lorsque vous confiez votre bien à une A.I.S. :

- Avantages fiscaux pour le propriétaire : En confiant votre bien à une A.I.S., vous pouvez bénéficier d'exonérations du précompte immobilier et de la taxe sur les immeubles inoccupés, ainsi que de déductions d'impôts pour les travaux à concurrence de maximum 1 200 € par an.
- Garantie du paiement du loyer : Les A.I.S. offrent une garantie (limitée) du paiement du loyer, même en cas de non-paiement par le locataire ou de périodes de vide locatif (100% pendant 3 mois puis 50%). Cela assure une stabilité financière pour les propriétaires.
- Aide dans la mise en conformité du logement : Les A.I.S. vous accompagnent dans la mise en conformité de votre logement avec les normes légales en vigueur, ce qui garantit la sécurité et le confort des locataires.
- Remise en état du logement en fin de location : À la fin de la location, les A.I.S. s'occupent de la remise en état du logement, ce qui vous évite des tracas et des frais supplémentaires.

- Nous ne sommes pas seuls dans cette mission. Nos précieux partenaires, tels que CREDIALYS (société de crédit hypothécaire sociale à Ans), AGILIS (AIS), ainsi que les agences immobilières privées de Flémalle, sont à nos côtés pour rendre cette démarche plus efficace et inclusive.
- Nous vous invitons, chers citoyens, à vous joindre à nous dans cette lutte contre le logement inoccupé. Ensemble, nous pouvons augmenter l'offre de logement disponible sur notre commune en fournissant des logements de qualité à ceux qui en ont besoin.
- N'hésitez pas à nous contacter pour discuter des démarches nécessaires à la remise sur le marché des biens inoccupés. Votre engagement et votre collaboration sont essentiels pour relever ce défi.
- Nous sommes convaincus que, grâce à notre action collective, nous pouvons surmonter la crise du logement et contribuer à faire de Flémalle un endroit où chaque citoyen dispose d'un logement salubre, sécure et confortable.



Ensemble, bâtissons un avenir meilleur pour notre commune !

Retour sur la 2ème édition du Salon du Bien-être animal



Le 26 août a eu lieu la 2ème édition du Salon du Bien-être animal.
De nombreux exposants ont répondu présents pour cet événement.





En effet, le salon présenait 55 stands regroupant des asbl, des vétérinaires, des éducateurs canins, des services de garde ou de soins, des accessoires, un photographe, des animations diverses, des conférences, des concours. Il y en avait pour tous les goûts !



Avec plus de 750 visiteurs, ce fut un franc succès dont la cellule du Bien-être animal et son Echevin sont très fiers.
Nous espérons organiser la 3ème édition fin août 2024.



De la sensibilisation au Bien-être animal dans les écoles de Flémalle ? C'est pour bientôt !

Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain.
Amener nos enfants à comprendre les besoins des animaux et développer leur empathie envers ces derniers, dès le plus jeune âge, est essentiel pour une société de demain plus protectrice et plus respectueuse du Bien-être animal.

Après une animation test en juin dernier à l'école Reine Marie Braeken avec l'asbl Pense-Bête, l'échevinat du Bien-être animal et l'échevinat de l'Enseignement ont mis en place un projet commun destiné aux enfants de 4ème année primaire.

Pour l'année scolaire 2023-2024, il aura pour thème : « Qu'est-ce que le Bien-être animal ? Comment pourrais-je l'améliorer chez moi et dans ma commune ? »
Ce projet, que chaque classe pourra exploiter comme elle le souhaite, aura pour objectifs :

- de sensibiliser au respect du vivant
- d'encourager les enfants à adopter un rapport aux animaux à la fois respectueux et responsable
- d'aborder l'animal en tant qu'être sensible doté d'intelligence et d'émotions.



En avril, les écoles pourront présenter le résultat de leur travail sous forme de panneaux et le meilleur projet décrochera le titre d' **« Ecole amie des animaux »**.

Bon à savoir !

Découvrez la plateforme gratuite et interactive Pense-bête en famille avant d'adopter !
Des quiz, des vidéos amusantes et des fiches explicatives pour être bien informés sur les besoins de votre futur animal de compagnie.
www.pense-bete.be



Prendre de la hauteur dans nos cimetières

Nos seize cimetières flémallois sont des vieux cimetières très minéralisés, des cimetières conçus et aménagés au cours des siècles passés. Il s'agit pourtant de lieux, d'espaces publics en perpétuelle évolution où se croisent des générations successives. L'embellissement des cimetières, une priorité.

Avant de proposer une planification de travaux, il nous semble idéal de procéder à un état des lieux en ayant recours aux nouvelles techniques de cartographie aérienne afin de prendre de la hauteur sur la situation existante.
Cette cartographie qui s'est déroulée entre les mois de septembre et octobre, en collaboration avec les services de la Province de Liège, est en cours d'intégration dans notre logiciel de gestion des cimetières afin de produire un bilan réaliste de l'existant pour débuter nos projets.

Le Collège communal souhaite que ces projets s'inscrivent dans une gestion rationnelle et dynamique qui intègre les paramètres environnementaux comme le non-recours aux pesticides, la végétalisation progressive et maîtrisée, la présence de plantes mellifères, d'hôtels à insectes dans nos cimetières afin qu'ils puissent jouer un rôle dans le maillage écologique tel que l'on peut le concevoir dans nos parcs et jardins.

Au final, ces investissements permettront à nos flémallois de disposer de lieux de quiétude et de recueillement.

Vol ou perte de votre carte d'identité ou de votre passeport ?
Que faire ?

Votre carte d'identité, votre passeport ou votre titre de séjour (modèle à puce) belge a été perdu ou volé ?
Téléphonez à DOC STOP au 0080021232123 pour le bloquer immédiatement !
Le service est gratuit et disponible 24h/24 et 7j/7.

En cas de vol

1. **Téléphonez immédiatement à DOC STOP.**
2. Déclarez-le vol au poste de police le plus proche du lieu du vol ou à votre police locale.
3. Présentez-vous avec ces documents à l'administration communale munie d'une nouvelle photo d'identité (datant de moins de 6 mois) pour confectionner un nouveau titre d'identité ou passeport.

En cas de perte

1. **Téléphonez immédiatement à DOC STOP.**
2. Présentez-vous avec ces documents à l'administration communale muni d'une nouvelle photo d'identité (datant de moins de 6 mois) pour confectionner un nouveau titre d'identité ou passeport.
3. Pour une attestation provisoire en dehors des heures d'ouverture, adressez-vous à la police. Attention : si le document perdu est un titre de séjour, vous devez toujours en déclarer la perte à la police avant de passer à la commune.



Un système qui vous protège des fraudes à l'identité.

Ce blocage permet d'éviter tout usage frauduleux de vos documents : ouverture en votre nom d'un abonnement téléphonique, achat par correspondance, etc. En seulement quelques minutes, après établissement de votre identité, votre document est bloqué.

L'anomalie est répertoriée sur le site www.checkdoc.be. Ce site est utilisé par les banques et autres organismes ou administrations pour vérifier si un document d'identité est connu comme volé, perdu, périmé ou non-valide.

Grâce à DOC STOP et CHECKDOC, vous vous protégez contre une utilisation frauduleuse de vos documents perdus ou volés !





L'Agence de Développement local de Flémalle est le guichet unique pour les porteurs de projets et indépendants flémallois.

Vous souhaitez vous lancer comme indépendant ? Vous recherchez un local commercial ? Vous souhaitez être tenu au courant des activités organisées pour les indépendants ou simplement réseauter ? L'Adl de Flémalle vous accueille sur rendez-vous à l'E-Pôle (Rue Vieille Fosse 1 à 4400 Flémalle).

Quelles sont les missions de l'Adl ?

- Accompagnement : ateliers commerçants, primes, espaces libres, travaux publics, …
- Attractivité : fêtes de fin d'année, concours, le P'tit Marché de Flémalle, …
- Promotion : les articles promotionnels « Flémalle créative », la page Facebook de l'Adl, le Guide gourmand, le Répertoire économique, le Chéquier flémallois, Chèques-commerces, …
- Réseautage : Apéro des indépendants, Cercle Economique de Flémalle, Associations de commerçants, …

Contactez-nous au 04/267 60 16 ou 04/267 60 17, par e-mail à l'adresse adl@flemalle.be ou directement par Messenger.

NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES

MG CLEAN CARS
Quai du Halage, 102
0494 08 60 21
marx.gregory@hotmail.fr
- Detailling et coating véhicule

LA CLE DES CHAMPS
(changement de gérance)
Rue de Flémalle-Grande, 8
0468 38 37 08
julia.valeriemuller@gmail.com
- Boulangerie - pâtisserie artisanale

BEE CONCEPT - GRAPHIC STUDIO
Rue des Maquisards, 20
0479 70 38 93
www.bee-concept.webnode.be
beeconcept.graphicstudio@gmail.com
- Graphisme - Création de la carte d'identité de votre société : branding de votre logo, des cartes de visite, flyers, panneaux publicitaires, roll-up ou une toute nouvelle version de votre site internet (pour petites, moyennes et grandes entreprises).

FRITERIE YOCO
Les Marnières, 5/1
0485 46 45 65
yohan.doumont@hotmail.com
- Friterie

SWEETY PET
Rue François Chefnay, 35
0486 17 03 74
sweety-pet@hotmail.com
- Salon de toilettage. Produits professionnels et de qualitéaux extraits de plantes. Chiens, petits et grands et chats (habitués à être manipulés), bain, brushing, tonte, coupe ciseaux, débourrage et démêlage, trimming et massage shiatsu de détente canin et félin.

BOUGIE SELECT
Rue Pré des Bômes, 23
0474 30 95 27
www.bougieselect.be
info@bougieselect.be
- Fabrication et vente de bougies parfumées artisanales à base de cire végétale sans paraffine issue du pétrole. Design élégant et sobre. Bougies de qualité supérieure fabriquées à Flémalle.



LES MOMENTS DE PATTY
Rue Baron, 7
0477 66 82 29
patvs_17@hotmail.com
- Soirée loto, quine, spectacles, animation enfants, etc.

LA MOINERIE (changement de gérance)
Rue des Hospitaliers, 1
0492 37 09 88
srlpillier@hotmail.com
Café karaoké



GLACERIE CARO
Rue Harkay, 370
0499 37 84 93
caroline.lefebvre@hotmail.com
- Horeca Glacerie, salon de thé, sandwicherie



Le RESTAURATEUR
Rue du Fossé, 28
0495 46 94 18
lerestaurateur.lrs@gmail.com
- Création d'évènementset banquets pour entreprises et privé. Formateur et professeur dans le domaine de l'Horeca : service en salle, bar.

LA MAMMINA
Place de la Liberté, 78
0491 48 67 72
LaMammina0110@hotmail.com
- Service traiteur à emporter, cuisine et snack à l'italienne

CAPITAL CREDITS
Rue de Béguines, 9/2
0492 67 02 69
s.manarello@capitalcredits.net
Entreprise de courtage en crédits hypothécaires, à la consommation et aux sociétés.

LES COQS SPORTIFS WALLONS ASBL
Rue du Village, 94
0496 32 23 22
lescoqssportifswallons@gmail.com
- L'asbl "Les coqs sportifs wallons" a pour but de promouvoir le bien-être par le sport.

CROUSTY FRITES
Chaussée de Ramioul, 223
www.croustyfrites.be
- Friterie

THE ART OF WINE
Rue de la Fontaine, 174
0494 42 95 73
dan.artofwine@gmail.com
- Dégustation et vente de vin et spiritueux. Vente d'accessoire

** Activités valablement enregistrées auprès de l'Adl d'avrilà octobre 2023.*

Le P'tit Marché de Flémalle Producteurs, artisans, commerçants locaux et jardin d'enfants

La Commune de Flémalle et son Agence de développement local ont organisé, les premiers vendredis du mois d'avril à septembre, la première édition du P'tit Marché de Flémalle, sur l'esplanade en face de l'athénée Guy Lang.

Le P'tit Marché de Flémalle, ce sont :
- Des échoppes alimentaires : fruits et légumes, huile et vinaigre, café en vrac, vin, poulet rôtis et une sélection de produits issus de producteurs locaux.
- Des artisans locaux : savons, bijoux, articles de couture, articles pour animaux, ...
- Des produits de bouche : gaufres de Liège, lacquemant, chaussons salés, glaces, snack asiatique, spécialités à base de café et boissons chaudes, jus de fruits,
- Le p'tit bar de l'association des commerçants pour un moment de convivialité.
- Le jardin d'enfants en été : châteaux gonflables,grimage, jeux en bois et l'heure du conte à la bibliothèque communale.



Le p'tit plus de ce nouveau marché : la participation des commerçants flémallois. Encore une fois, les indépendants de Flémalle nous ont prouvé leur envie de s'investir dans l'attractivité de leur commune.

Au vu du succès rencontré, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 5 avril 2024 dès 15h pour le lancement de la deuxième saison du P'tit Marché de Flémalle.

Les candidatures sont d'ailleurs ouvertes ! Nous sommes principalement à la recherche d'ambulants alimentaires : pains, poissons, viandes et charcuterie, fromage,fruits et légumes, ... Les artisans, les commerçants flémallois et l'Horeca à consommer sur place sont également les bienvenus.

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez l'Adl par téléphone au 04/267 60 16 ou à l'adresse adl@flemalle.be .



L'Apéro des Indépendants flémallois

L'Adl organise son traditionnel Apéro des indépendants, le lundi 29 janvier 2024 à 18h30, au Château communal (salle du Conseil et salle des mariages).
L'Apéro des indépendants est devenu un moment incontournable dans la vie économique flémalloise. Venez passer une soirée conviviale où se mêlent rencontres, retrouvailles et réseautage.
Cette année encore, nous souhaitons impliquer les indépendants de la commune avec leurs contributions. L'année passée, nous avons pu compter sur l'offre de plusieurs commerçants : Ad Delhaize, Spar d'Ivoz-Ramet, Li PtitEnK, Le Pti magasin de Flémalle, Alital, Avina, TG Vins, Brasseur Danse, Chez Ju et Célébra & Fleurs.

Vous êtes indépendant flémallois et vous souhaitez, vous aussi, contribuer et faire découvrir vos produits de bouche, boissons ou décorations de salle? Contactez l'Adl au 04/267 60 16 ou par email à l'adresse adl@flemalle.be.
Nous vous attendons nombreux le **lundi 29 janvier à 18h30**.
Évènement réservé aux indépendants. **Infos et inscriptions des indépendants auprès de l'Adl (04/267 60 16 ou adl@flemalle.be).**

CENTRE DE RÉÉDUCATION AMBULATOIRE DU CPAS DE FLÉMALLE

Troubles du développement, de l'attention ou du comportement chez votre enfant,

le Centre de Rééducation Ambulatoire propose une prise en charge

Qui sommes-nous ?

Le Centre de Rééducation Ambulatoire du CPAS de Flémalle est un service qui accueille des enfants âgés de 3 à 18 ans présentant des déficiences intellectuelles, des troubles importants du développement (troubles du langage, de la motricité...), des troubles hyperkinétiques (trouble de l'attention) et des troubles du comportement.
Les atteintes sensorielles et les troubles autistiques ne sont pas pris en charge chez nous.
L'équipe propose une prise en charge interdisciplinaire intensive afin d'offrir des possibilités de réadaptation favorisant une meilleure intégration scolaire et sociale.
Les enfants habitent la commune de Flémalle ou les communes avoisinantes et sont issus des écoles ordinaires ou spécialisées (sous réserve), sans différence de réseau.

L'équipe

Une pédopsychiatre (Directrice)
Deux psychologues
Une ergothérapeute/psychomotricienne
Deux logopèdes
Une intervenante psycho-sociale
Une assistante sociale
Un secrétariat

L'inscription

Les parents, ou un intervenant, inscrivent l'enfant en s'adressant au secrétariat.
Un rendez-vous est proposé à la famille pour expliciter la demande et le contexte qui les ont amenés à consulter. Avec l'accord de la famille, l'équipe entre en contact avec les personnes qui ont conseillé notre centre ou qui interviennent également auprès de l'enfant.
La demande est ensuite analysée en réunion d'équipe, soit l'enfant est placé sur la liste d'attente, soit il est orienté vers un service plus approprié.
Actuellement, les délais d'attente sont importants.

L'évaluation

Un entretien de famille est proposé avec le Docteur et l'assistante sociale.
Un bilan multidisciplinaire de l'enfant est réalisé sur une période de maximum 3 mois.
Après une réunion de synthèse, l'équipe rend ses conclusions en proposant soit un programme de rééducation et d'aide psychologique en fonction des besoins, soit une réorientation de l'enfant vers un service plus approprié.

La prise en charge

L'enfant bénéficiera de 2 à 3 séances par semaine au CRA.
Chacune des séances comporte plusieurs suivis individuels ou collectifs d'une durée maximale de 2h.
La famille reste le partenaire privilégié dès le début de la prise en charge de l'enfant. L'équipe s'engage à construire un partenariat fiable avec celle-ci, notamment au travers de rencontres mensuelles. La prise en charge peut s'étendre sur plusieurs années.
Tous les trimestres, la famille sera reçue en rendez-vous médical, par le médecin directeur et d'autres membres de l'équipe pour faire le point sur le processus.
L'équipe contacte les autres intervenants dans la situation pour échanger sur les progrès et les difficultés de l'enfant. Une concertation avec le réseau activé peut être organisée.
Attention, un travail régulier et intensif est obligatoire dans notre service.

Le coût

Le centre étant conventionné avec l'AVIQ, les séances de rééducation sont remboursées par la mutuelle.
Pour être pris en charge dans notre centre, l'enfant doit être en ordre de mutuelle.
Dans ce cas, le CPAS prend en charge la partie non remboursée par les mutuelles (2,15€ par séance).

Contact

Service accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

04 235 10 51

0498 93 67 98

secretariat.cra@flemalle.be

Centre de Rééducation Ambulatoire du CPAS de Flémalle, 16 rue de l'Ermitage 4400 Flémalle

Visites : rue Spinette 2 - 4400 Flémalle

Conseil Communal Consultatif des Aînés

En 2023

Nous nous sommes penchés sur l'emplacement des bancs communaux, nous en avons sollicité un cadastre auprès de la commune et nous avons participé à la diffusion des boîtes jaunes. Enfin nous avons reçu l'appui du Conseil communal à notre demande au sujet des TEC pour que l'Échevin de la mobilité s'organise avec ses homologues de la Région Wallonne pour avoir un délégué des TEC qui vienne 2 fois par an échanger de façon constructive localement afin de résoudre, autant que faire se peut, les soucis de mobilité de chaque commune (déplacement d'arrêt, abri bus manquant, quartiers mal desservis, correspondances désynchronisées ...)

Nous avons également fait la demande au Conseil provincial pour que se réinstaure un lieu d'échange privilégié de notre province pour les séniors des différents CCCA.
Lors de nos conviviales, nous avons eu un exposé sur la pharmacie familiale et les accidents domestiques par Mme Martinez. Monsieur « Energie » du CPAS et Mme Balland de l'administration communale sont venus nous exposer les différentes aides possibles et la façon d'économiser l'énergie. Nous avons écouté Mme Poncelet sur l'histoire d'Amsterdam avec de magnifiques photos. Lors d'une sortie à la Gleixhe monsieur Angenot nous a conté l'histoire de ce lieu-dit. Nous avons passé une après-midi en chansons avec Michel Desaubies puis sommes partis une journée à Ostende.
Enfin nous avons partagé un dîner d'été en chansons et un goûter d'automne, puis avons beaucoup rigolé d'anecdotes tout au long de l'année tout en fournissant aide et assistance à nos aînés.

Dès ce premier trimestre 2024 nous aurons des explications sur le « testament de vie » (09/01) et une conférence sur « Les communes belges : fonctionnement d'un échelon local » (13/02).

Aînés de Flémalle venez nous retrouver chaque 2ème et 4ème mardi du mois au pavillon du parc communal de 13h30 à 16h30 (café + biscuits offerts).

AVIS AUX FLÉMALLOIS

La Maison Croix-Rouge de Flémalle, anciennement située à Ivoz-Ramet, ouvrira bientôt ses portes au 39, rue du Village à Flémalle-Haute

Notre « vestiboutique » est toujours ouverte à tous.
A l'exception des lits médicalisés, désormais disponibles au Centre Croix-Rouge de Hermalle s/Argenteau - 04 341 40 67, la location de petit matériel paramédical reste d'actualité.

Rassurez-vous, la distribution de colis alimentaires ne perturbera pas vos habitudes : elle se fera sur rendez-vous afin de ne pas encombrer la rue.

Toute personne intéressée par du bénévolat peut s'adresser à Monsieur Jacques Libens, Président au
0490/56.88.32

PARTICIPATION CITOYENNE

BUDGET PARTICIPATIF 2023

LES PROJETS RETENUS

A Flémalle, un « budget participatif » de 30.000€ est consacré par la Commune à des projets proposés par les citoyens.
En 2023, 6 projets sur 9 ont été retenus:
Un de Souxhon proposé par le Comité des Fêtes de Souxhon, deux du Gros-Chêne proposés par le Comité de quartier du Gros-Chêne et trois de Flémalle-Grande proposés par le Comité de quartier de J.J. Merlot.

Les projets retenus :
- une fresque à J.J. Merlot – Flémalle-Grande
- deux pots de fleurs à l'entrée de l'Avenue J.J. Merlot – Flémalle-Grande
- gobelets réutilisables pour le Comité de quartier de J.J. Merlot – Flémalle-Grande
- modules de jeux pour grands enfants – Souxhon
- deux jeux à ressort – Gros-Chêne
- remise en état de la piste de pétanque – Gros-Chêne

Un grand merci aux participants pour leur implication !
Un dernier appel à projet sera proposé en 2024. Restez attentifs à vos boîtes-aux-lettres !

Contact et information : participation.citoyenne@flemalle.be - 04/235.10.83

PERFORMANCES SPORTIVES



Le Mushin karaté Flémalle est un club faisant partie d'une fédération de karaté traditionnel shotokan, la SKIF. Cette dernière organisait ses championnats du monde en Hongrie les 25, 26 et 27 août derniers, un tournoi qui a lieu tous les 3 ans.

Cinq membres du club faisant partie de la sélection nationale étaient repris pour représenter la Belgique à ce championnat :
- Célia Argento : combat fille 16-17 ans
- Emeline Champon : combat fille 18-19 ans
- Shana Robert : combat fille 18-19 ans + combat par équipe femme 20-39 ans
- Mathis Otte : combat garçon 18-19 ans + Kata (un exercice de style) garçon 18-19 ans
- Jérémy Delhez, leur entraîneur mais également entraîneur de la partie combat de la sélection nationale SKIF : combat homme (20-39 ans) -75kg

C'est d'abord Mathis Otte qui s'est illustré individuellement en Kata 18-19 ans le vendredi avec une médaille de bronze. Une première performance pour lui dans cet exercice de style.
Le samedi, après 3 ans d'arrêt de compétition, Jérémy Delhez décroche la médaille de bronze chez les hommes -75kg. Une 3e médaille consécutive chez les hommes lors d'un championnat du monde SKIF après avoir décroché l'argent à Jakarta en 2016 et l'or en 2019 à Pragues.
Enfin, malgré une désillusion en catégorie individuelle le vendredi c'est lors des épreuves combat équipe du dimanche que Shana Robert (accompagnée de 3 autres filles de la sélection nationale) parvient à décrocher une médaille d'argent en s'inclinant en finale contre le Japon.

Les Noces célébrées à Flémalle

Cérémonie du 11 mars 2023

Brillant (65 ans)



Claude REMY & Denise DUBOIS
Alfred PIROTTE & Jeannine LAEREMANS

Or (50 ans)



François BERTRAND & Geneviève BRAINE
Claude CRESPIN & Jacqueline DESTOKAY
André HARDIQUETS & Marie-Anne CULOT
Guy BIESSEN & Maud FABRIS
Jean-Claude LAMISSE & Hélène SCHADE

Diamant (60 ans) Noces à domicile

Diego PALUMBO & Giuseppa FIGLIOLA

Cérémonie du 10 juin 2023

Brillant (65 ans)



Albert LOUVEAU & Léa DURAND

Diamant (60 ans)



Pierre DERWAEL & Nicole LEMANS

Or 50 (ans)



Gilbert COUNARD & Odette DELHALLE
Victor DE PASQUA & Christiane LUYTEN
René CONSTANT & Danielle DELHEUSY

Diamant (60 ans) Noces à domicile

Michèle Salvatore CHIODO & Anna PANTUSA

Cérémonie du 23 septembre 2023

Platine (70 ans)



Frederic MUAMBI & Marie-Therese KANKOLONGO

Brillant (65 ans)



Marcel BERGER & Paula ROYNET

Diamant (60 ans)



Henri THOMAS & Georgette COLLARD

Diamant (60 ans)



Arthur NIHOUL & Anne MERLIN

Diamant (60 ans)



Georges BERNARD & Micheline DOYEN
Guy VANDENBERGHE & Irène VANDENBERGHE

Or (50 ans)



Christian MODOLO & Christiane REYNCKENS
Marc FRENAY & Chantal LAMBRIX
Robert HAENEGRIFT & Josiane MOZIN
Nino SACCHETTI & Maria D'ORSO
Alexandre CIBOUR & Myrielle HERMAN

Or (50 ans) Noces à domicile

Albert PIECK & Marie RAUCQ

Nos centenaires



NOTRE DOYENNE, Andrée LORENT
a eu 103 ans le 23 juillet



Franciscus KREKELS
a eu 100 ans le 4 mai



Paula MARECHAL
a eu 100 ans le 11 mai



Eveline GERADON
a eu 100 ans le 11 juin



Arnold mieux connu sous Marcel
DESTOKAY a eu 100 ans le 18 juin



Maria VAN DAELE
a eu 100 ans le 27 juillet

La SOWAER informe les riverains de l'aéroport depuis plus de 20 ans

La SOWAER (société wallonne des aéroports) est notamment chargée par le Gouvernement wallon du suivi des mesures environnementales déployées autour des aéroports de Liège et Charleroi afin de permettre un développement maitrisé de ceux-ci.

La SOWAER a pour mission de :

> Vous informer des mesures mises en place par le Gouvernement wallon au niveau de la gestion des nuisances sonores ;
> Vous informer de la localisation de votre bien par rapport aux plans de bruit et des mesures d'aides octroyées pour se protéger des nuisances sonores ;
> Vous informer sur la conformité des vols au niveau des trajectoires et des dépassements sonores éventuels ;
> Assurer le suivides mesures d'aides (insonorisation, acquisition, ...);
> Développer et gérer un système de monitoring du bruit ;
> Développer et gérer, en coopération avec ISSeP, un système de monitoring permanent de la qualité de l'air autour des aéroports wallons ;
> Relayeraux autorités les préoccupations des citoyens qui l'interpellent.

La SOWAER met à votre disposition des outils d'information qui sont accessibles en ligne :

> Le logiciel DIAPASON permet de visualiser en temps réel et jusqu'à 1 mois en arrière :

- Les trajectoires des avions de même que leur altitude,
- La distance entre une habitation et le passage de chaque avion ;
- Les relevés sonores enregistrés en permanence sur le réseau de 16 sonomètres fixes ;
- L'analyse statistique des altitudes, la vitesse, le temps de survol pour chaque vol par commune.

Un tutoriel vous aide à utiliser DIAPASON.

Diapason est également accessible dans nos bureaux.

L'application SOWAER conçue pour smartphones et tablettes
est téléchargeable en scannant le QR code suivant :

> Des vidéos expliquent les procédures de vols d'application dans les aéroports wallons.

Pour toute question, la SOWAER est accessible :

- Via ses bureaux sans rendez-vous :
 Sowaer environnement Liège - Aéroport de Liège Bâtiment n°50 – 2ème étage - 4460 GRACE-HOLLOGNE
- Via un numéro de téléphone gratuit : **0800/25 747**
- Via internet : **https://www.sowaer.be/Formulaires en ligne**



La Zone de Secours HEMECO procédera dans le courant de l'année 2024 à un recrutement de sapeurs pompiers volontaires.
Pour pouvoir postuler, vous devez être détenteur du Certificat d'Aptitude Fédéral (le CAF).

Les épreuves du CAF sont organisées par les Ecoles du Feu de chaque province.
L'organisation du prochain CAF de base en Province de Liège sera définie et publiée sur le site **www.jedeviensPompier.be**
Pour pouvoir s'inscrire, les candidats doivent avoir tous les documents prêts à être téléchargés, à savoir : copie recto verso de la carte d'identité, copie recto verso du permis de conduire.
L'extrait de casier judiciaire n'est plus obligatoire pour s'inscrire au CAF. Il le sera toujours pour entrer dans les zones.

Vous trouverez une mine d'informations sur le site www.jedeviensPompier.be

Cette année encore, à l'initiative du CCLP (Conseil Consultatif des Locataires et Propriétaires) de la Maison des Hommes, était organisé le concours "balcons fleuris", invitant les locataires des habitations de la Maison des Hommes à embellir leurs devantures.

Les membres du CCLP ont ainsi dû faire un choix difficile parmi les nombreux participants, qui ont usés de leur créativité pour proposer un résultat parfois bluffant !



C'est ainsi que 7 lauréats ont été sélectionnés par les membres du CCLP parmi les nombreuses candidatures, chacun recevant un panier de produits locaux flémallois, en présence du Président de la Maison des Hommes, Amir HAMIDOVIC, et de la vice-présidente, Maria Teresa FERNANDEZ-NAVARRO.
Félicitations à tous !

Le local du CCLP se trouve Place E. Vinck1/12.
Des permanences y sont organisées le mardi de 9h à 12h.

LA MAISON DES HOMMES
Grand Place 7, 4400
Flémalle
Téléphone : **04 275 65 15**

Pour toutes informations :

- **Claude SPRIMONT,** Président du CCLP cclp.flemalle@gmail.com **0471 81 67 19**
- **Amir HAMIDOVIC,** Président de La Maison des Hommes amir.hamidovic@lamaisondeshommes.be **0479 13 81 02**

TRIBUNE LIBRE AUX PARTIS POLITIQUES

Chers concitoyennes et concitoyens,

Aux IC de Flémalle, nous accueillons tous ceux qui ont envie de s'investir au niveau de la commune ou dans la vie associative, quels que soient leur milieu social, leur culture, leur genre, leur orientation sexuelle et leurs convictions philosophiques ou religieuses. Un seul mot compte, le respect.

De nombreux citoyens ont un ras-le-bol de la politique et on les comprend : scandales, pots de vin, abus de pouvoir, pistons sont des mots répugnants que nous entendons au quotidien. Râler dans son coin et pester ne sert à rien. Nous sommes dans une démocratie et nous avons le pouvoir de changer les mentalités si nous nous unissons. La politique doit être accessible à tous et pas seulement à une élite qui ne réalise pas toujours les difficultés auxquelles le citoyen lambda doit faire face tous les jours (inflation, perte du pouvoir d'achat, manque de place dans les crèches, salaires trop bas, isolement des plus âgés, mal-être des jeunes, aide à la jeunesse inefficace et caduque). La commune est le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens.

Il est important que des personnes qui connaissent les difficultés du monde réel, de leur quartier, s'investissent. N'hésitez donc pas à nous rejoindre ou à nous faire part des problèmes que vous rencontrez dans votre lieu de vie au quotidien. Nos représentants sont à votre disposition pour être votre relais au conseil communal où nous avons la possibilité d'interpeller les représentants de la majorité, la bourgmestre et les échevins. N'oubliez pas non plus que, dans le cadre du droit des citoyens, il vous est toujours possible (avec demande préalable), d'interpeller vous-même le collège en début de séance du conseil pour un problème communal spécifique. Il est évident, en effet, que nos conseillers communaux ne sont pas toujours au courant de tout ce qui se passe sur le territoire de la commune, eux qui ne sont pas spécialement des juristes de haut-vol, des experts comptables, des spécialistes chevronnés multi-domaines ou des techniciens avérés. Ils sont là pour vous représenter en essayant ensemble d'identifier, comprendre et expliquer ce qu'il y a de mieux pour la population. C'est notre rôle et nous nous y tenons pour défendre au mieux vos opinions, vos droits et vos intérêts. Notre groupe espère, de la sorte, être là où vous nous appellerez et remplir la mission qui lui incombe : être à votre service.

Vos représentants I.C. au conseil communal et au cpas :

- Vos représentants I.C. :
- Virginie Bigaré, Jean-Denis Lejeune et Jean-Marie Noville



PS Flémalle

NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS !

Chères Flémalloises, chers Flémallois,

Vous le savez, les priorités du Parti Socialiste de Flémalle sont nombreuses. Elles vont de l'amélioration du cadre de vie à l'amplification de l'attractivité économique de la commune en passant par le renforcement de la démocratie participative et l'accompagnement de ses habitants. Ces points constituaient notamment notre programme politique de 2018. C'est en gardant constamment ces éléments à l'esprit que de nombreuses actions ont été entreprises par les représentants socialistes au Collège Communal, au Conseil Communal ou encore au Conseil de l'Action Sociale.

Si l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens passe par un tissu économique et culturel solide, par le développement d'infrastructures, par le déploiement de nouvelles politiques ou par le renforcement des nombreux services existants, cette amélioration passe aussi par des initiatives de proximité et de vivre ensemble telles que le marché estival des producteurs locaux, le Parc en Fête et les nombreuses activités saisonnières que la commune vous propose.

C'est donc parce que nous sommes convaincus qu'une commune où il fait bon vivre est une commune de proximité qui prend en compte l'avis de ses habitants que le Parti socialiste a réalisé une grande action de porte à porte dans chaque quartier.

Si vous aussi vous voulez participer à l'amélioration de votre quartier et de votre commune, si vous aussi vous souhaitez vous impliquer davantage ou participer à l'échange d'idées avec le Parti Socialiste flémallois, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à ps.flemalle@gmail.com ou à nous écrire à l'adresse suivante : Grand'Route 396, 4400 Flémalle.

À très bientôt !

L'équipe du PS Flémalle.

ecolo
Locale de Flémalle
mail : *secretariat@flemalle.ecolo.be*

La Sécurité routière soulève bien des inquiétudes au sein de la population flémalloise.
La qualité du « vivre ensemble » est une préoccupation centrale pour Ecolo-Flémalle et la sécurité routière en fait partie : se déplacer librement et sans risque est un élément indispensable de la base démocratique de la vie communale. Pourtant, bon nombre de citoyens nous font part de leur craintes face à la vitesse excessive et aux comportements irresponsables de certains automobilistes qui de ce fait, rendent potentiellement dangereuse la mobilité au sein de Flémalle. Écolo-Flémalle a transmis ces inquiétudes citoyennes en intervenant à plusieurs reprises au Conseil communal ; les zones concernées sont par exemple la Route de France, l'Avenue Théodule Gonda, le Chemin du Baimont. La rue des Priesses, les rues de la Ferme et Pisonchamps ainsi que la route de Souxhon sont aussi évoquées. Nous encourageons la commune et reconnaissons ses efforts consentis pour améliorer la sécurité routière même si toutes nos propositions n'ont pas été prises en compte à ce jour.
L'aménagement dans la zone basse de L'avenue T. Gonda est remarquable mais à l'échelle de la commune, c'est insuffisant ; il reste en effet tant à faire. Ce fléau en expansion doit, pour Écolo-Flémalle, faire partie des priorités d'aménagement et être un sujet d'attention permanent si nous voulons retrouvez notre liberté de mobilité, quel que soit le mode utilisé.

Pour votre information, notre Locale se réunit tous les 1er lundis du mois – 20 h. - au Local des Seniors au Parc communal de Flémalle. Ces réunions sont ouvertes à tous les citoyen(ne)s.
Nous vous y invitons avec grand plaisir et sommes à votre écoute. Voir les coordonnées de contacts ci-après.

Amicalement,
le groupe Ecolo Flémalle.

Nos Conseillers communaux :

Dominique PERRIN (chef de groupe) - **Jeanine WINTGENS - Victor KADIMA** et notre Conseiller Cpas : **Joseph CAUWENBERGHS**

Contacts :

(Co-présidents) – Secrétariat
- **Carmine AVALLONE**
 Rue Jean Jaurès, 54 - 4400 Flémalle
 0474.88.05.47
- **Silvio VEZZARO**
 Rue Max Buset, 149 - 4400 Ivoz-Ramet
 495/38.56.69
 info@flemalle.ecolo.be

La Grande Enquête : nous voulons votre avis !



La section du PTB de Flémalle part à la rencontre des citoyens jusque la fin du mois de janvier. Objectif ? Récolter votre avis sur des thèmes aussi divers que le pouvoir d'achat, le travail, le logement, la fiscalité ou l'environnement, dans notre commune mais aussi plus largement. Si vous n'avez pas encore eu l'opportunité de nous rencontrer, rendez-vous directement sur www.grandeenquete.be

Au PTB, nous faisons de la politique d'une autre manière. En écoutant les gens, en partant de leurs priorités et en les transformant en combats collectifs et victoires. Nous offrons une alternative sociale et positive face au dégoût et à la crise démocratique qui grandit.

Beaucoup de gens ne se sentent pas écoutés. Alors si vous avez envie de nous donner votre avis, participez à notre Grande Enquête. Merci d'avance !

PTB

Envie de participer ?
Alors rendez-vous sur www.grandeenquete.be

Nous avons besoin de votre avis !
Contact: valerie.heuchamps@flemalle.be







CPAS
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
16 Rue de l'Ermitage
4400 Flémalle

Tél. : +32 4 2351000
Fax : +32 4 2341048
cpas@flemalle.be

Le Projet E-Inclusion, porté par le service EPN, Espace Public Numérique.

Vous nous trouverez à l'E-Pôle, Rue de la Vieille Fosse n°1 à 4400 Flémalle. L'accueil, la bonne ambiance et le café sont de rigueur, ce dernier vous sera d'ailleurs servi avec grand plaisir.
De manière plus sérieuse, chez nous, vous pourrez assister à des animations, poser vos questions, expliquer vos problèmes pour TOUT ce qui concerne le NUMERIQUE.
C'est-à-dire ;

- Créer une **adresse mail**, récupérer une adresse mail parce qu'on a oublié le mot de passe récupérer un mot de passe, ...
- Créer un profil **Facebook**, récupérer un compte et ou un mot de passe, ...
- À quoi servent clé **USB** et disque dur externe, comment ils fonctionnent, comment mettre des fichiers (documents, images, vidéos, ...) dessus, ...
- Créer une **CV**, une lettre de motivation, ...
- Créer, mettre à jour son profil dans l'espace personnel du **Forem**
- Télécharger, comprendre le fonctionnement de l'application **ItsMe**
- Faire une recherche **logement**
- Sensibilisation aux **dangers** d'internet, ...
- Création d'un **mot de passe** sécurisé, comprendre comment fonctionne une page internet, ...
- Sauvegarder des **photos** dans le Cloud, Drive, ...
- Se familiariser avec **Word, Excel, Power Point – Libre Office**
- Créer un **document PDF**, ...
- ...

Planning des ouvertures :

- Lundi : permanence libre / Animations de 09:00 - 12:30
- Mardi : permanence libre / Animations de 09:00 - 12:30
- Mercredi : permanence RECHERCHE LOGEMENT de 09:00 - 12:00
 permanence libre de 13:00 - 16:30
- Jeudi : permanence RECHERCHE LOGEMENT de 13:00 - 16:30
- Vendredi : permanence libre de 09:00 - 12:00

CONTACT : Manon Lopez-Rodriguez - **0498 93 67 95**
manon.lopez-rodriguez@flemalle.be - E-Pôle : 04 267 60 10

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU